

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Andrée Chrétien](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c124650ad37b479f55494c38>

Date d'obtention : 2024-10-15 15:12:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode a été éprouvée (par exemple réduire les délais de traitement) et fonctionne bien. Elle réduit la possibilité de propagation à une échelle plus grande. Elle peut aider à réduire aussi les incidences sur la victime par une prise en charge rapide et efficace de la situation problématique. La méthode permet une cohérence dans la démarche d'intervention (prise en charge rapide, grille d'évaluation, etc.) et peut réduire les récidives

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

M'aider à avoir une démarche structurée et cohérente , m'apporter de la confiance dans mes interventions

comprendre et respecter la loi pour ne rien entraver ,

m'aider à soutenir la victime de façon adéquate ,

Savoir comment intervenir auprès des autres acteurs impliqués de près ou de loin avec la situation problématique

Le fait d'être mieux informé permet de travailler aussi en amont et de faire de la sensibilisation et prévention

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais redoubler de prudence et faire davantage de sensibilisation . Le jeune âge peut faire en sorte que les élèves n'aient pas toujours le jugement nécessaire (maturité) pour réaliser la portée de leurs gestes et les conséquences sur eux et les autres .

Prévenir/outiller les jeunes pour l'utilisation responsable des appareils technologiques

Idem au sujet du consentement

Travailler sur l'estime de soi



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

